

# TARIF DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES A COMPTER DU 1er JANVIER 2017

	Familles Bridoiriennes*	Familles extérieures à la commune	Associations Bridoiriennes	Associations extérieures à la commune**
Location salle	180 €	400 €	Gratuité 2/an A partir de la 3ème fois : 100 € de location. Caution obligatoire à chaque location 	400 €
Si chauffage	60 €	60 €		60 €
Participation nettoyage (obligatoire)	40 €	40 €		40 €
Caution	2 chèques : 100 € + 400 € = 500 €	2 chèques : 100 € + 400 € = 500 €	2 chèques : 100 € + 400 € = 500 €	2 chèques : 100 € + 400 € = 500 €
TOTAL	<b>220 € sans chauffage 280 € avec chauffage</b>	<b>440 € sans chauffage 500 € avec chauffage</b>	<b>100 € à partir de la 3ème fois</b>	<b>440 € sans chauffage 500 € avec chauffage</b>

\* Sont considérés comme familles Bridoiriennes les personnes qui résident sur la commune et les personnes inscrites sur le rôle d'imposition de l'une des 4 taxes directes (taxe d'habitation, taxe foncière bâti, taxe foncière non bâtie, taxe professionnelle)  
(fournir un justificatif)

\*\* Associations extérieures à la commune : Si activité à but caritatif (Téléthon, Sidaction....) possibilité de gratuité selon avis de la Commission municipale